



**SAMEDI 4 OCTOBRE À 20 H CENTRE FABER
SPECTACLE BARZINGAULT, CHANSON FRANÇAISE
ET HUMOUR - OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
VENDREDI 7 NOVEMBRE À 20 H MAISON DU PARC
SOIRÉE POÉTIQUE ET MUSICALE ORGANISÉE
PAR LE CCAS**

PREMIERE RENTREE AU COLLEGE NELSON MANDELA

Ses portes se sont ouvertes pour la première fois le jour de la rentrée scolaire pour les 130 « petits nouveaux » de 6^{ème}.

« C'est un événement exceptionnel, dans un bâtiment et un environnement exceptionnels, portant le nom d'un homme exceptionnel » comme l'a souligné Madame la Maire de Verny lors de l'inauguration le matin même de la rentrée, en présence de nombreuses personnalités.

Si c'est un événement pour Verny, ça l'est également pour une partie du Sud messin et ses enfants qui viennent des communes de Buchy, Cheminot, Cherisey, Fleury, Goin, Pagny les Goin, Liéhon, Louvigny, Orny, Pommérieux, Pontoy, Pournoy la Grasse, St Jure, Sillegny, Silly en Saulnois, Solgne, Vigny. Souhaitons bonne chance à ces milliers d'élèves qui se succéderont dans l'établissement.

Que l'esprit de Nelson Mandela y règne. Homme de paix et de liberté, il a su construire une nation arc-en-ciel, en paix avec elle-même et ouverte au monde. Il a préféré la paix au bout de la connaissance plutôt qu'au bout du fusil ...

Héros lumineux de notre collège, formons le vœu que tous ces petits « Madiba » en devenir y trouvent leur place et apprennent à grandir.



- 472 élèves, dont 92 vernois, ont fait leur rentrée dans l'établissement d'une capacité de 500 élèves. 420 d'entre eux sont demi-pensionnaires.
- Les élèves sont répartis cette année dans 18 classes : 5 classes de 6^e, 4 de 5^e, 5 de 4^e et 4 de 3^e.

PERSONNEL :

- 36 enseignants dont une quinzaine venant du collège Paul Verlaine de Metz-Magny
- 1 conseiller principal d'éducation
- 3,8 assistants d'éducation (surveillants : 3 temps complets et 1 à 80%)
- 9 ATTE (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement), dont 2 travaillent à temps plein en cuisine
- 3 AVS (auxiliaires de vie scolaire pour aider les élèves présentant un handicap)
- 1 infirmière



Denis Scheune : Principal-adjoint
Sylvie Lavallée : Principale
Séverine Zilian : Gestionnaire
Hélène Carballo : Secrétaire



- Equipement de 6230 m² avec deux cours intérieures, un terrain omnisport, un gymnase, un self ... L'établissement est doté d'équipements très performants au niveau isolation et consommation d'énergie.
- La cantine est accueillante avec ses puits de lumière. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de Vitry-sur-Orne.
- 5 logements de fonction sont mis à disposition du personnel dont la présence est obligatoire sur place.

- Coût de l'investissement : 16 M€ en partenariat public-privé. Le montant a été avancé par la société Mosella. Le Conseil Général s'acquittera d'un loyer annuel de 1,5 M€ comprenant le remboursement du prêt et la maintenance pour une durée de 18 ans.
- La commune de Verny a mis à disposition du Conseil Général un terrain communal d'une valeur de 550 000€ et a financé le chemin piétonnier.
- Le parking et les espaces verts seront rétrocédés à la commune qui en assurera l'entretien ainsi que l'éclairage public.

Voici donc un partenariat avec la commune qui s'annonce prometteur et comme l'a dit Madame la Maire à Madame la Principale dans son discours d'inauguration : « Vous pouvez compter sur la commune de Verny afin que s'établisse un véritable partenariat dans la confiance et le respect mutuel ».



ÉDITO

Deux événements phare ont marqué ce début d'année scolaire à Verny :

- 1^{ère} rentrée pour 472 élèves au tout nouveau collège Nelson Mandela
- 1^{ère} mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui sont de la responsabilité des communes.

Deux événements au service de nos enfants, dans leur intérêt, pour leur Avenir et celui de notre société.

Si le premier est un événement exceptionnel dans ce contexte de crise, le second est... l'exception ! L'exception à Verny car dans notre circonscription scolaire de Metz sud, la commune a tout mis en œuvre pour réussir la réforme des rythmes scolaires en mettant en place un Projet éducatif de territoire (PEDT). Les mots clés : confiance, volonté et mobilisation !

Confiance et adhésion au projet qui permet à la commune d'offrir à tous ses enfants des activités gratuites après l'école.

Volonté d'y parvenir en tenant compte des réalités locales.

Mobilisation de tous les acteurs et complémentarité de l'école, des parents et des associations. Je salue l'intérêt, l'implication de chacun des partenaires, l'engagement des bénévoles qui encadrent nos enfants semaine après semaine et servent ainsi notre société.

C'est cela la citoyenneté, celle qui ne compte pas, qui ne « joue pas petit » loin des querelles intestines. Celle qui est loin des suspensions, des dénonciations, des petites phrases nocives, qui n'aboutissent à rien ! Celle qui travaille pour l'intérêt de tous, sans clientélisme, soulève l'espoir, redonne confiance, ose l'optimisme, la liberté avec audace.

Dans cet esprit, je souhaite à ces 472 jeunes collégiens des 18 communes du Sud messin, à nos 230 enfants de l'école élémentaire, à leurs parents, leurs enseignants, leurs animateurs, une excellente année scolaire de travail et de découvertes !

Bien sincèrement,

Votre Maire
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Conseillère régionale de Lorraine
Vice-Présidente de la CCSM

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine



Responsable de la publication :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny
6 rue de la Mairie - 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr
http://www.verny.fr

APOLLINE, ANNA, ROMANE

- C'est neuf, donc agréable
- C'est propre, bien rangé
- Les couleurs sont joyeuses, ça motive !
- C'est super grand, c'est spacieux

KARIM

- Il y a plusieurs espaces dans la cour, la vue est belle !
- Les casiers sont un peu petits par rapport à Magny

NICOLAS, MORGANE, LÉO

- C'est un beau collège, c'est nouveau
- Les classes sont plus spacieuses, plus jolies
- Il y a un tableau interactif dans chaque classe

DES ÉLÈVES DE CHEMINOT

- On passe moins de temps dans le bus

DES ÉLÈVES DE VERNY

- On y va à pied !

JULIEN S'ADRESSANT AU MAIRE

- Vous devez être contente Madame !

QUELQUES ENSEIGNANTS RENCONTRÉS DANS LA SALLE DES PROFESSEURS

- Il faudra un peu de temps pour s'adapter mais c'est magnifique, on est gâtés !

DEUX PROFESSEURES DE FRANÇAIS

- Nous sommes très contentes qu'il y ait une bibliothèque à Verny, nous avons déjà rencontré Madame Bricout, responsable de la bibliothèque
- Nous pensons également à étudier la possibilité d'utiliser la scène du centre Faber pour faire du théâtre

RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année, l'effectif de l'école est de 230 élèves, ce qui représente 9 élèves de plus que l'année dernière.

MATERNELLE

- Petite section - 28 élèves
Renée Jager, Caroline Cramatte les vendredis
- Moyenne section - 29 élèves - Danielle Selzner
- Grande section - 25 élèves - Audrey Dupoirier

Les enseignantes sont assistées de 3 aides maternelles : Isabelle Locks, Chantal Garniche et Marzena Chyla.

ELÉMENTAIRE

- CP - 24 élèves - Christine Dupraz
- CP CE1 - 23 élèves (7 CP, 16 CE1) - Bernard Chapays
- CE1 CE2 - 26 élèves (13 CE1, 13 CE2)
Caroline Cramatte les lundis et mardis,
François Valentin les jeudis et vendredis et un mercredi sur 2
- CE2 CM1 - 26 élèves (16 CE2, 10 CM1) - Fabienne Thomas
- CM1 - 24 élèves - Emmanuel Heber-Suffrin
- CM2 - 25 élèves - Daniel Scheffer

Direction : François Valentin

RASÉD :

- 1 enseignante spécialisée Hélène Weisse
- 1 psychologue scolaire Marie-Thérèse Masson

- 1 titulaire mobile : Anne-Marie Sanche

M. Patrick Henry a fait valoir ses droits à la retraite, il est remplacé par Emmanuel Heber-Suffrin qui revient dans notre école après avoir passé un an à Cuvry.



QUAND TOUT UN VILLAGE SE MOBILISE POUR SES ENFANTS

La rentrée 2014/2015 est marquée par l'application des nouveaux rythmes scolaires dans toutes les communes de France. La semaine des quatre jours est supprimée, les élèves doivent être en classe 5 demi-journées dans la semaine.

Les communes ont la possibilité d'élaborer un projet de territoire (PEDT) afin d'organiser des activités durant 3 heures par semaine les après-midi. Ces activités peuvent être gratuites ou payantes, les communes étant aidées par l'état l'année de la mise en place. Rares sont les communes qui ont mis en place un PEDT. Dans notre circonscription scolaire de Metz Sud, hormis Metz, Verny est la seule commune à l'avoir fait.

Depuis l'année dernière, un comité de pilotage composé du maire, de conseillers municipaux, de responsables associatifs, de parents d'élèves élus, de volontaires bénévoles et d'enseignants a travaillé à l'élaboration d'un projet de territoire. Grâce à tous ces bénévoles, le projet a vu le jour et nous avons pu proposer aux enfants des activités gratuites 3 heures par semaine.

Face à l'affluence des inscriptions, nous avons dû limiter ces activités aux enfants de l'école élémentaire. Les élèves de maternelle de moyenne et grande sections peuvent être accueillis au périscolaire suivant un tarif préférentiel. Les élèves de petite section ont eux la possibilité de prolonger leur sieste jusqu'à 16h30 sous la surveillance des aides maternelles.

Les activités se déroulent les lundis et vendredis de 15h à 16h30. Elles ont débuté dès la rentrée et, avec près de 130 participants en école élémentaire, tout s'est déroulé pour le mieux. Les activités de la première période jusqu'aux vacances de la Toussaint sont : judo, football, tir à l'arc, kid athlétisme, bibliothèque, scrabble, groupe de paroles, musique, création de personnages ainsi qu'une activité sous la responsabilité d'une aide maternelle. Une convention a été signée avec le périscolaire, de manière à dégager une animatrice qui s'occupe d'un groupe supplémentaire.

LES ASSOCIATIONS FONT AUSSI LEUR RENTRÉE...

Le forum des associations qui s'est tenu le samedi 6 septembre a rencontré un franc succès, tant auprès des habitants de Verny que ceux des alentours. Cette manifestation annuelle devenue un rendez-vous incontournable a permis au public, venu en grand nombre, de rencontrer l'ensemble des associations vernaises et de faire leur choix.

La vie associative de notre commune est riche puisque, à nouveau cette année, de nouvelles activités sont proposées :

- **L'association Les 2 Fées** met en place une activité théâtre qui aura lieu les mercredi à partir de 14h à la maison des associations.
Contact : **Virginie Gérardin 06 72 38 68 23**

- **L'association Avenyr Moselle Arts Martiaux Vietnamiens** voit le jour et propose l'apprentissage du kung fu vietnamien les samedis à partir de 10h.
Contact : **Sophie Diamantini 03 87 52 75 48**

L'activité natation de l'AFRV est suspendue jusqu'en février 2015 en raison des travaux de rénovation des piscines de Belletanche et du Luxembourg.

Si aujourd'hui près d'une trentaine d'activités sont pratiquées dans notre commune, c'est grâce à l'investissement quotidien des bénévoles des associations vernaises. La municipalité tient à nouveau à les féliciter et à les remercier pour leur engagement au service de l'intérêt général, et vous encourage à les rejoindre.



LA HALLE

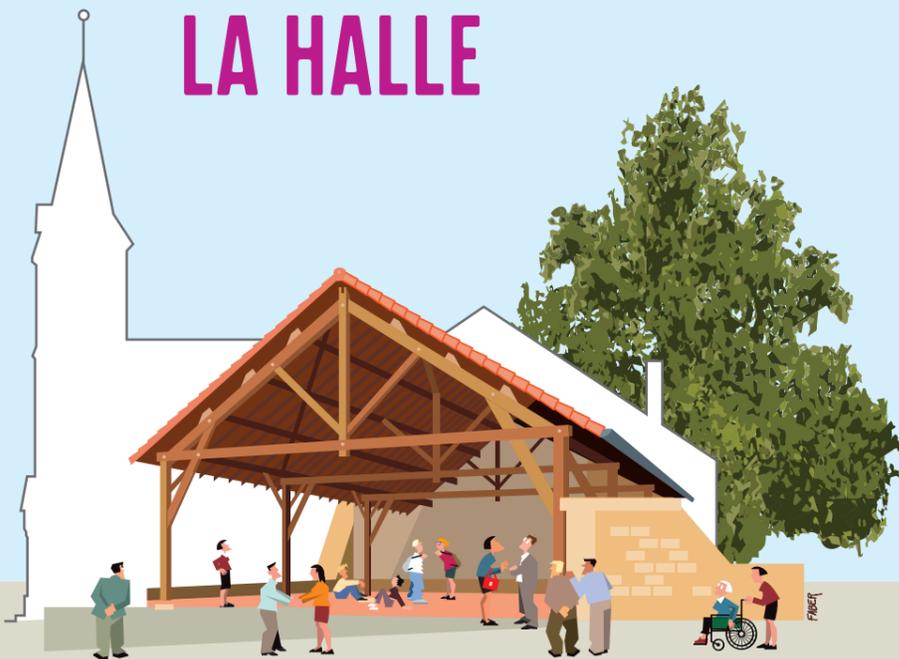
Un nouvel édifice dans le paysage vernois, en plein cœur du village, entre l'église et le Centre Faber, au sein d'une zone entièrement publique et facile d'accès. Cette magnifique structure qui, en même temps que le Collège Nelson Mandela, donne un « coup de jeune » à la localité, n'a pu échapper à la curiosité des citoyens. Elle comble le vide laissé par une ancienne grange appartenant jadis à un particulier et qui, dans un souci de mise en sécurité, a été démolie. De la grange, il ne reste que le mur latéral de droite et celui du fond a du subir un sérieux renforcement.

En juin 2011, l'équipe municipale en place l'a préemptée et achetée pour la somme de 35 000€ ; elle décida d'en faire un espace à vocation économique, mais aussi un lieu de rencontres. Le projet initié par Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine a été d'en faire un lieu d'échanges et de partage qui complètera l'offre locale de services. La Chambre d'Agriculture de la Moselle s'est déclarée favorable au projet de la commune d'organiser la vente de produits locaux sur le territoire du Sud Messin.

Équipée d'une fontaine et de luminaires à économie d'énergie, elle a abrité sous sa majestueuse charpente en bois les festivités du 14 juillet : la soirée animée de la tournée des lampions et du feu d'artifice. Elle offre également un terrain de jeux à La Pétanque Vernoise, qui ne peut que s'en réjouir lors des journées maussades.

Au printemps prochain, elle accueillera un marché hebdomadaire, lieu de rendez-vous des producteurs locaux qui valoriseront leurs produits en relation directe avec la population du secteur. Des expositions d'artisans et d'artistes régionaux sont envisageables sur ce site : on ne peut rêver de plus beau cadre avec le Parc du Château en toile de fond ! Diverses manifestations agrémentant la vie des vernois s'y tiendront : apéritifs de mariage, soirées festives, concerts... et autres moments agréables !

La construction de la halle a été subventionnée par des fonds de l'Etat et du Conseil Régional. Elle sera inaugurée officiellement le 10 octobre prochain en présence de M. le Sous-Préfet de Metz-Campagne.



TRAVAUX ESTIVAUX

La municipalité a mis à profit la trêve estivale pour réaliser des travaux de rénovation de divers équipements communaux.

- Comme chaque année depuis 4 ans, le mois de juillet a vu œuvrer à l'école primaire les entreprises AP Plâtrerie, Climelec, André Peinture, ainsi que Patrice Weitzel - responsable des services techniques de la commune - pour rénover entièrement une salle de classe et le couloir du rez de chaussée. Ces travaux permettent d'offrir un espace de travail de qualité aux élèves vernois mais aussi de réaliser des économies d'énergie (mise en place de laine et d'éclairage led). Le montant de l'opération s'élève à 11 321,50 € TTC
- Les économies d'énergie ont également été le leitmotiv des services techniques, sous la direction de Patrice Weitzel : ils ont procédé au remplacement des éclairages du CSC Faber par un appareillage de type led, et au remplacement de la robinetterie des douches dans les vestiaires du dojo. Le montant des fournitures s'élève à 14 143,20 € TTC.
- Afin de sécuriser les déplacements, notamment des collégiens, la commune a fait procéder à l'installation de passages piétons protégés au niveau de la rue Nationale et de la rue de la Gare. Le montant de l'opération s'élève à 11 988 € TTC.



- Le lotissement d'activités commerciales et artisanales d'une superficie de 13.000 m² - la zone Le Fort - sort de terre. Les travaux ont débuté par la création de la rue du Fort qui relie la gendarmerie et le giratoire de la route départementale. Cette voie, qui desservira les commerces et activités artisanales, permettra de sécuriser le lotissement d'Orceval et la rue du château. Elle offrira aux parents d'élèves, aux utilisateurs des équipements sportifs et aux services de secours un accès plus direct vers la départementale. Cette opération, d'un coût total de 410 000 € HT, sera autofinancée par la commune avec la vente des parcelles de terrain. Plusieurs d'entre elles ont déjà été vendues ; d'autres parcelles de 1 000 m² modulables sont encore disponibles au tarif de 60 € le m².

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de Verny (03 87 52 70 40)



Insolives : la bibliothèque dans le Parc



Fête de la musique



Tir field Les Archers du Vernois



ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ ...



Fête du 14 juillet



Les 40 ans du Judo Club Vernois



Inauguration du Chemin de Ronfousse et rue de la Plénière



Séjour AFRV au lac de la Liez pour les 8-12 ans

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 23 JUIN 2014

Principales décisions :

- Attribution à M. Christian Thomas, receveur municipal, d'une indemnité de conseil et d'une indemnité de confection des documents budgétaires, pour la durée du mandat municipal
- Modification des tarifs de droit de place sur le ban communal, applicables au 1^{er} septembre 2014 :
 - 10€ du mètre linéaire pour les 3 premiers mètres
 - 5€ du mètre linéaire pour les mètres suivants
- Demande de subvention au titre des amendes de police pour réaliser des travaux d'un montant global de 15 127.20€ HT (passages piétons rue nationale et rue de la gare)
- Autorisation de paiement des factures afférentes à la rénovation des salles de classe ainsi qu'à la régénération des terrains de sport
- Décision de soumettre les travaux de ravalement à une procédure de déclaration préalable, sur l'ensemble du territoire communal
- Engagement de la procédure de passation du marché public pour la rénovation des murs intérieurs du cimetière communal, pour un coût estimatif de 27 000€ HT
- Création d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet pour des fonctions d'aide maternelle, à compter du 3 septembre 2014

- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal de Verny
- Autorisation d'acquisition par la commune du terrain section 03 parcelle 262 situé 3 rue de la Plénière
- Réforme des rythmes scolaires : validation des propositions d'organisation du temps scolaire, et de la prise en charge financière par la commune de la différence entre le tarif préférentiel de garde périscolaire accordé aux enfants de moyenne et grande sections et le coût réel d'accueil par la structure

CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE 2014

- Communauté de Communes du Sud Messin : suite à une décision du Conseil Constitutionnel du 20 juin 2014, désignation de deux délégués titulaires supplémentaires et de deux remplaçants de la commune auprès de la CCSM. L'élection se fait au scrutin de liste à un tour, la répartition des sièges à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Sont élus par 14 voix contre 4 (18 votes exprimés) :
 - délégués titulaires
Victorien Nicolas, Séverine Courtois-Sené
 - délégués remplaçants
Robert Stein, Christine Pecqueux

CITOYENNETÉ

Une mère accompagne sa fille de 6 ans à l'école, à pied. Son portable sonne. A l'affichage du numéro, elle soupire « Ah, ça y est, les ennuis commencent ! » avant de répondre. Sa fille l'imitte en s'adressant à son doudou. Soudain, alors qu'elles s'appêtent à traverser en dehors du passage piéton entre deux voitures stationnées, un scooter passe juste devant elles à vive allure et manque de les percuter. La petite fille retient la main de sa mère et lui crie : « Mais c'est toi qui aurais du faire attention ! Regarde, la moto elle a failli nous écraser ! » Choquée, la mère se rend compte du risque qu'elle vient de faire prendre à sa fille.

Petite histoire sur les risques ordinaires de la route ... Notre souci de tous les jours : assurer le maximum de sécurité pour les déplacements dans notre commune. Merci à chacun de respecter les passages protégés, la vitesse autorisée en agglomération, et de laisser les trottoirs libres pour une sécurité optimale !



CES INCIVILITÉS QUI COUTENT CHER À LA COLLECTIVITÉ :

- stationnements irraisonnables et dangereux (sur les terrains herbeux, les trottoirs, dans les virages, au niveau des carrefours, etc...)
- dépôts sauvages sur la voie publique de déchets divers et variés
- déversement dans les caniveaux de produits interdits (peinture, ciment, huiles, etc...)
- vol de corbeilles fleuries

Et qui dégradent la qualité de notre environnement ! Par votre comportement de citoyen exemplaire, aidez-nous à préserver le cadre de vie exceptionnel de Verny.



NUISANCES SONORES

Nous avons tous envie d'entretenir nos jardins et logements mais aussi d'en jouir en toute quiétude.

Rappelons quelques règles en vigueur sur notre commune, par arrêté municipal :

- pour ceux que l'embellissement extérieur passionne ainsi que l'usage d'appareils à moteurs thermiques ou électriques (tondeuses, débroussailluses, motoculteurs, tronçonneuses, ...)
- pour les accrocs des travaux et autres engins à moteurs bruyants (scies, perceuses, ponceuses, bétonnières ...), merci de ne faire fonctionner ces machines qu'entre 8h et 20h les jours de semaine et les samedis, et de les ranger définitivement les dimanches et jours fériés toute la journée.

Et tout au long de l'année, ne laissez pas vos animaux ou véhicules nuire à la tranquillité de chacun. Vos proches et vos voisins apprécieront !

INFOS TRAVAUX



Pour vous aider dans vos projets, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Moselle (CAUE) est à votre disposition. Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Sud Messin.

Un soutien particulier est également à votre disposition pour le ravalement de façade. Une aide financière peut être accordée sous certaines conditions.

Pour rappel :

- pour les travaux de façade, une déclaration préalable en Mairie est obligatoire (délibération du 23 juin 2014)
- avant tous travaux extérieurs ou occupation du domaine public pour travaux, demandez l'autorisation de la Mairie.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ethan Colet Bertossi né le 8 juin
Léo et Timothé Daire Demont nés le 26 juin
Alexis Gouet Frecon né le 5 juillet

MARIAGES

Nicolas Radiguet et Anne-Laure Seigne le 20 juin
Thierry Riva et Monique Peiffer le 5 juillet
Yannick Hauber-Muller et Lucie Figini le 19 juillet
Frédéric Nimeskern et Sylvie Imprescia le 25 juillet
Julien Zadra et Sabine Lagarde le 23 août
Jonathan Guignolet et Coralie Cappe le 30 août
Charles Monteiro et Chloé Stein le 30 août
Anthony Schouller et Cassandra Morhain le 20 septembre

NOS PEINES

Onesta Basei veuve Bertuol décédée le 24 mai
Wieslaw Walczynski décédé le 11 juin
Denis Comperot décédé le 21 juin
Florent Pierrot décédé le 3 août
Yvonne Cornebois décédée le 3 septembre

ON EN CAUSE

VERNY.FR AU TOP

On pouvait lire dans le Républicain Lorrain du 22 août, à la rubrique « média », un article sur les sites internet communaux. Son auteur a fait un tour d'horizon des 59 communes de l'édition messine situées dans une fourchette de 1 000 à 10 000 habitants. Et Verny figure parmi les 16 communes classées dans la catégorie « au top ». C'est le fruit d'un effort constant, alors ayez le réflexe www.verny.fr ! Et pour être au top du top, **inscrivez-vous à la lettre d'information sur le site.**

IL EST TOUT BLANC

Les services techniques bénéficient désormais d'un nouveau véhicule utilitaire. Cette acquisition s'inscrit dans notre volonté d'équiper la commune de moyens modernes permettant d'être encore plus efficace au profit de la collectivité.



BADGE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

Dorénavant, l'accès à la déchèterie intercommunale se fait à l'aide d'un badge personnalisé, à raison d'un exemplaire par foyer. Les usagers qui n'ont pas encore effectué la démarche d'inscription sont invités à le faire rapidement, par les moyens suivants :

- internet en remplissant le formulaire dédié sur <http://dechets.sudmessin.fr>
- téléphone au 03 87 38 17 89
- dans les locaux de la CC du Sud Messin : 11 cour du Château à Verny (**ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**).

ESPACE INFO ENERGIE

Les habitants de la CC du Sud Messin peuvent bénéficier de conseils gratuits et objectifs sur des solutions efficaces d'économies d'énergie, dans le cadre d'une rénovation, d'une construction..., via l'Espace Info Énergie. Deux permanences sont organisées sur notre territoire, dont une à Verny au siège de la CC du Sud Messin, le **premier mercredi du mois, à partir de 9 h 30** (sur rendez-vous).
Contact : 03 87 38 19 45

AGENDA

- **Rectificatif - dimanche 28 septembre** : annulation de la marche gourmande ADFM, remplacée par une marche populaire organisée par le club de marche AFRV (départ Parc du château 8h à 10h)
- **Lundi 29 septembre à 20h à la mairie** : conseil municipal
- **Samedi 4 et dimanche 5 octobre**, fête du village
 - samedi à 20h au Centre Faber : Groupe Barzingault, concert offert par la municipalité
 - dimanche : brocante Amicale sapeurs pompiers
- **Vendredi 10 octobre à 18h30** : inauguration de la halle municipale
- **Samedi 11 octobre au Centre Faber** : repas dansant couscous Pétanque Vernoise
- **25, 26 et 27 octobre au Centre Faber** : bourse aux jouets et articles de puériculture AFRV
- **Vendredi 7 novembre à 20h Maison du Parc** : soirée poétique et musicale organisée par le CCAS
- **Samedi 8 novembre à partir de 19h au Centre Faber** : loto Lions Club
- **Samedi 15 novembre à partir de 19h au Centre Faber** : loto Archers du Vernois
- **Dimanche 16 novembre à partir de 14h au Centre Faber** : thé dansant Verny Loisirs
- **29, 30 novembre et 1^{er} décembre au Centre Faber** : bourse aux accessoires AFRV
- **Vendredi 5 et samedi 6 décembre au Centre Faber** : marché de Noël APE
- **Dimanche 7 décembre** : Téléthon
- **Samedi 13 décembre à 12h au Centre Faber** : repas des seniors